

Janvier 2022

La RE2020 est articulée autour de trois piliers principaux : l'énergie, le confort d'été et le carbone. Pour chacun de ces piliers, le Solutions Béton "RE2020. Concevoir les logements avec des solutions en béton" présente brièvement l'objectif, la méthodologie et les indicateurs retenus, puis synthétise les exigences réglementaires qui s'y appliquent avant de présenter les solutions produits béton et/ou les outils d'optimisation existants. Un point particulier sur les parois opaques (exigences spécifiques sur l'étanchéité à l'air et les ponts thermiques) précède trois exemples détaillés issus des études exploratoires qui forment la base de ce numéro spécial. Introduction.

Bâtiments : RE2020 et autres réductions carbone à venir

Ce numéro consacré à la RE2020 appliquée aux logements fait référence à des retours d'expériences en maisons individuelles et logements collectifs qui démontrent que, sans optimisation particulière, il reste possible de construire en béton avec les solutions performantes existantes.

Les ambitions de réduction carbone déjà annoncées pour les bâtiments neufs (2025 : -12 %, 2028 : -22 %, 2031 : -35 %), ont également été prises en compte dans les conclusions de ces études à vocation pédagogique, menées par deux bureaux d'études indépendants pour le compte de la filière béton.

RE2020, distinguer la validation réglementaire...

La validation réglementaire, la « vérification de conformité réglementaire », s'appuie sur un moteur de calcul dynamique, au pas de temps horaire, avec des hypothèses conventionnelles sur le climat, l'usage et les caractéristiques des produits et systèmes de construction.

Ce caractère conventionnel permet de comparer la performance de projets différents (à usage conventionnel équivalent), par l'uniformisation des études qui en découlent, garante de coût maîtrisés et de facilités de contrôle.

En contrepartie, les résultats peuvent être assez éloignés des futures performances réelles de l'ouvrage, surtout si la réglementation qui sous-tend la validation favorise ou désavantage certaines solutions techniques.

En tout état de cause, ce type de calcul ne permet pas d'optimiser le dimensionnement et/ou la performance de l'ouvrage, surtout si des solutions peu courantes sont envisagées.

RE2020 et la démarche de conception.

Alors qu'une démarche de conception peut, elle, s'appuyer sur des données environnementales plus précises, des hypothèses d'usage plus proche de la réalité du projet et de modèles thermiques plus fin.

Ce qui permet au bureau d'étude thermique d'enrichir la vérification réglementaire avec un véritable travail de dimensionnement et d'optimisation du projet.

Par exemple, obtenir un bon confort d'été en associant la forte inertie thermique d'un matériau avec l'architecture du projet, tels que des dispositifs assurant une sur-ventilation naturelle, par l'exploitation optimale du tirage thermique et des conditions climatiques et aérauliques locales. Dispositions qui peuvent ne pas être correctement prises en compte par le moteur de calcul réglementaire.

NOTA BENE : les résultats présentés dans l'ensemble de la brochure Solutions béton sont issus d'études. Les propositions effectuées sur la base de ces études ne sont pas exhaustives et sont données à titre indicatif.

Auteur

Cimbéton



Article imprimé le 09/04/2026 © infociments.fr